

MÉTHANISATION

Après son engagement dans l'éolien et le solaire, Roannais Agglomération poursuit sa production d'énergies renouvelables. Dès 2023, son projet de méthanisation territoriale – une première dans la Loire ! – fournira du biogaz à partir de bio-méthane et des boues de la station d'épuration de Roanne. Cette énergie verte sera équivalente à la consommation de 4500 habitants.

Roanne



Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page



Outils



Le projet

Roannais Agglomération a confié ce projet ambitieux à Roannaise de l'Eau et par délégation de service public à Roanne Bio Energie, un groupement réunissant Suez Eau France, Engie Bioz et BM Environnement. Cette unité de méthanisation sera implantée à Roanne, le long du bassin de l'Oudan, sur un terrain de 1,4 hectare, acquis par l'Agglo auprès de l'entreprise Sofidel (ex-Peaudouce). **Un emplacement stratégique, à proximité de la station d'épuration. En effet, le futur méthaniseur traitera chaque année 55 000 tonnes de boues issues du traitement des eaux usées qui seront acheminées par canalisation.**

Après deux ans d'instruction, d'enquête publique et d'études, la construction de

l'installation a débuté en octobre 2021. À sa mise en service, prévue fin 2023, 2 millions de m³ de biométhane seront réinjectés dans le réseau de gaz naturel, soit l'équivalent de la consommation énergétique de 2100 foyers pour le territoire de Roannais Agglomération.

Ce projet innovant, lancé par Roannais Agglomération, participe à son objectif de couvrir, d'ici 2050, 50 % des besoins énergétiques du territoire par des énergies renouvelables locales. Il permet en outre la réduction des gaz à effet de serre avec 8000 tonnes équivalent CO2 évitées, soit les émissions annuelles de 4000 voitures neuves.

La méthanisation, comment ça marche ?

La méthanisation transforme les déchets organiques en énergie renouvelable. C'est un procédé naturel qui s'apparente à la digestion des aliments. Il repose sur la transformation de la matière organique en biogaz, par l'action de bactéries vivant en milieu anaérobie (sans oxygène). Transposé au monde industriel, ce procédé est reproduit ici dans des cuves hermétiques chauffées et brassées : des « méthaniseurs ». Deux files de méthanisation vont être mises en place à Roanne. La première valorisera 55 000 tonnes de boues issues du traitement des eaux usées à la station d'épuration de Roanne, situé de l'autre côté du canal. La seconde filière traitera 15 000 tonnes de biodéchets locaux issus notamment de l'industrie agroalimentaire. Ces déchets permettront de produire 2 millions de m³ de biogaz par an et 27 000 tonnes d'engrais naturel. Le biogaz sera épuré et injecté directement dans le réseau de gaz naturel ; l'engrais épandu sur les terres agricoles locales.

D'un montant de 19 millions d'euros, financés par l'Agence de la Transition écologique (Ademe), la Région et Roannais

Agglomération, ce chantier durera 2 ans pour une mise en service à l'automne 2023. Le méthaniseur sera alors exploité pendant 15 ans dans le cadre du contrat de concession avec Roanne Bio Energie.

Chiffres clés

- Matières recyclées : 73 000 tonnes / an
- Production : 2 millions de m³ de biométhane
- 4 500 équivalent-habitants alimentés
- Production d'engrais naturel : 27 000 tonnes



Télécharger le **projet de méthanisation**



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

